



LIGUE REGIONALE GRAND EST DE BASKETBALL

Procès-verbal de réunion de la Commission Technique de la Ligue Régionale Grand Est de Basketball

Date : Mercredi 17 juillet 2025

Heure : 13h30

Lieu : Réunion en visioconférence

Présences :

- Éric Bettiol
- Luc Baumann
- Geoffroy Gabel
- Pierre Krick

Invités :

- Stéphanie Girard
- Thierry Pons

Absents excusés :

- Abdel Loucif
- Alexandre Dela

1. Pré-Nationale – Dérogations exceptionnelles

La commission technique valide la possibilité d'accorder des dérogations aux entraîneurs de Pré-Nationale non encore titulaires du DETB, sous réserve que :

- La demande soit formulée avant le 15 septembre de la saison en cours,
- L'entraîneur s'engage à obtenir le DETB complet avant le 31 mai de la même saison.

2. Cas de la JAPS (Journée d'Accueil des Personnes en Situation d'Encadrement)

Il est rappelé que la JAPS est obligatoire dans le cadre du statut de l'entraîneur. En cas de changement d'entraîneur après le mois de janvier, une demande peut être adressée à l'IRFBB (irfbb@lrgeb.fr) afin de valider un éventuel rattrapage.

3. Cas des BPJEPS

Les entraîneurs actuellement en formation BPJEPS sont considérés comme étant en formation DETB dans le cadre du statut de l'entraîneur.

Des justificatifs pourront être demandés au cours de la saison.

4. Communication – Rappel réglementaire en début de saison

Un courrier officiel sera adressé à l'ensemble des clubs en début de saison et à mi saison afin de :

- rappeler l'importance du statut de l'entraîneur,
- faire un point sur la conformité des diplômes dans FBI,
- rappeler aux clubs la déclaration des entraîneurs,
- inviter les clubs à signaler toute anomalie avant le début des compétitions.

Pour la Commission Technique de la LRGE

Pierre Krick